



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/JUTE.3/3
29 mars 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE JUTE
ET LES ARTICLES EN JUTE, 2000
Genève, 27 mars 2000

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

1. À sa 2^{ème} séance plénière, le 28 mars 2000, la Conférence des Nations Unies sur le jute et les articles en jute, 2000, a nommé, conformément à l'article 4 de son règlement intérieur, une commission de vérification des pouvoirs composée des représentants de la Chine, de l'Indonésie et du Japon.
2. La Commission a tenu une séance le 30 mars 2000, au cours de laquelle, à l'unanimité, elle a élu président, M. Masaki ARAI (Japon). Des pouvoirs avaient été reçus de tous les États participant à la Conférence.
3. La Commission a trouvé en bonne et due forme les pouvoirs des représentants des États participant à la Conférence et elle a recommandé à la Conférence de les approuver.
